



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵏⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

Rabat, le 10 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/07/2020**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de la société Immorente Invest, CFG Rentabilité a déclaré avoir franchi directement à la baisse, le 11 février 2020, suite à un effet de dilution, le seuil de participation de 5% dans le capital d'Immorente Invest.

Suite à cette opération d'augmentation de capital, CFG Rentabilité déclare détenir 252 713 actions Immorente Invest soit 2,80 % du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, CFG Rentabilité envisage de poursuivre ses achats sur la valeur.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma